



Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire 2022 du corps des collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'Université de Fribourg

Date : Vendredi, 23 décembre 2022
Heure : 17:00 – 17:30
Lieu : Online

Présence : 18 membres
Direction : Nathalie Dherbey Chapuis
Procès- verbal : Lucas Almeida Osmani, secrétaire du CSWM

Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rédaction du procès-verbal et décompte des voix
4. Finances
 - a. Compte annuel 2021
 - b. Rapport de révision 2021
5. Décharge du comité
6. Élections
 - a. Réviseur-euse-s
7. Budget 2022
8. Varia

1 Accueil

Accueil et salutations des membres présent-e-s par Nathalie Dherbey Chapuis.

2 Approbation de l'ordre du jour

Rappel de l'ordre du jour et description de chacun des points qui seront discutés.

Demande de changement de l'ordre du jour par Jon Mosar pour y rajouter un point concernant la modification du "Règlement concernant l'indemnisation des frais de formation continue des collaborateurs et collaboratrices scientifiques de l'université de Fribourg".

- Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix.

Nouvel ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Rédaction du procès-verbal et décompte des voix
4. Finances
 - a. Compte annuel 2021
 - b. Rapport de révision 2021
5. Décharge du comité
6. Élections
 - a. Réviseur-euse-s
7. Budget 2022
8. Modification du Règlement sur l'indemnisation des frais de formation continue
9. Varia

3 Rédaction du procès-verbal et décompte des voix

Le procès-verbal sera rédigé par le secrétaire actuel, Lucas Almeida Osmani.

Les voix seront également comptées par Lucas Almeida Osmani.

4 Finances

4.1 Compte annuel 2021

Compte de résultat :

Le CSWM a connu un déficit de 337,26 francs en 2021. Ce fut une année extraordinaire sans activité et avec un manque de rentrée de cotisation car les demandes pour ceux-ci ont été envoyés en retard.

Bilan

La perte est comptabilisée en diminution de fortune. Le bilan se clôture avec un total de 74'596,37 francs. Les actifs nets sont comptabilisés à 55'980,25 francs.

4.2 Rapport de révision 2021

Le rapport de révision est lu aux participants par Nathalie Dherbey Chapuis. La vérificatrice et le vérificateur, Elisabeth et Daniel Waroux, ont examiné la comptabilité en détail et sont arrivés à la conclusion unanime que le travail a été effectué très soigneusement. Ils recommandent d'approuver les comptes annuels 2021.

- Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix

Pierre Brodard remercie les réviseurs ainsi que Stéphane Parisod pour leur aide et leur travail.

5 Décharge du comité

Nathalie Dherbey Chapuis propose de donner décharge au comité concernant les finances du CSWM.

- Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix

6 Élections

6.1 Réviseur-euse-s

Elisabeth et Daniel Waroux déposent leur fonction de réviseur et réviseuse. Il est nécessaire par conséquent de nommer un successeur.

Pascale Spicher se propose comme candidate.

- Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix

N'ayant pas de deuxième candidat.e, un appel général sera envoyé prochainement.

Modification post Assemblée : Madame Zorana Sokolovska s'est proposée comme réviseuse des comptes.

7 Budget 2022

Le budget est présenté par Pierre Brodard. Au vu des différents problèmes rencontrés durant l'année pour la récupération des comptes, le budget de 2022 n'a pu être présenté plus tôt.

Question concernant l'exactitude des montants sachant que la plupart des recettes et dépenses de l'année ont déjà été effectuées. Ne s'agissant pas de comptes mais de budget, les montants restent néanmoins inchangés afin de garder une ligne de comparaison pour les années prochaines.

L'année de retard accumulée sera rattrapée durant l'année 2023. Dès lors, le budget 2023 sera présenté durant l'assemblée générale de printemps, puis le budget 2024 durant une assemblée générale extraordinaire en automne.

Il est également proposé au comité de mandater une personne en son sein pour revoir les montants concernant les frais de faculté.

8 Modification du Règlement sur l'indemnisation des frais de formation continue

Jon Mosar, président du comité de fonds de formation continue, présente le fonds de formation continue et les modifications que le comité souhaite faire.

Le fonds est pris en charge par le Rectorat avec un budget annuel de 71'000 à 78'000 francs. En 2019, 130 demandes ont été effectuées pour un total de 78'000 francs. En 2022, elles s'élevaient à 63 demandes pour 46'000 francs.

Les changements proposés par le comité du fonds de formation continue sont les suivants :

- (1) Art. 4 (5) : La somme des indemnités versées ne peut dépasser **CHF 950 1'100.-** par année.

a La somme est augmentée afin d'assurer une couverture maximale des frais pour les collaborateurs et collaboratrices scientifiques. En cas de dépassement du budget, le Rectorat a toujours accepté de couvrir les frais supplémentaires.

- Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix

- (2) Art. 5 (2) : Toute requête comprend ~~deux parties distinctes : un envoi postal et un envoi par courrier électronique.~~

Art, 5 (4) : Font partie de **l'envoi par courrier électronique**

Art. 5 (5) : L'**envoi électronique** comprend **aussi la feuille Excel** disponible sur le site internet du CSWM dûment remplie.

Art. 6 (6) : ~~En cas d'accord préalable, l'envoi postal peut être directement remis au représentant ou à la représentante de la faculté.~~

- a La version papier n'est plus nécessaire pour les demande, il semble alors pertinent de n'exiger que les demandes par voie électronique. Cela implique que les différents tickets nécessaires sont scannés et envoyés électroniquement également.
 - Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix
- (3) Annexe I (Frais d'hébergement) : **Le petit-déjeuner (si pas inclus) et le repas quotidien sont remboursés par une indemnité journalière selon le barème fixé par l'Etat de Fribourg (art. 129a RPers annexe 3).**
- a Pour faciliter le travail des membres du comité et également permettre de couvrir un maximum de frais. Les montants actuels du barème se montent à 23 francs pour les repas et 7,90 francs pour les petit-déjeuner.
 - Décision : approuvé à l'unanimité à 18 voix

Jon Mosar remercie l'Assemblée pour son vote. Le travail du comité de fonds de formation continue en sera facilité et amélioré.

9 *Varia*

Sans nouvelles questions des membres, Nathalie Dherbey Chapuis les remercie de leur présence et clôt cette assemblée générale extraordinaire à 17h36.

Lucas Almeida Osmani, Fribourg, le 12 janvier 2023.

Annexe 1 : Compte de résultats 2021

Income		Expenses	
2021		2021	
	<i>Budget</i>		<i>Budget</i>
Rectorat (Betriebskredit)	<i>fr. 11 860,00</i>	Secretary	<i>fr. 11 500,00</i>
Membership fees via AGEF (40 Fr.)	<i>fr. 13 440,00</i>	Fund of Continuing Education	<i>fr. 1 500,00</i>
Membership fees direct (40 Fr.)	<i>fr. 7 410,00</i>	CSWM Committee	<i>fr. 11 920,00</i>
Interest	<i>fr. 34,00</i>	Commissions (Diner)	<i>fr. 720,00</i>
Extraordinary Income	<i>fr. -</i>	Faculty of Theology	<i>fr. 638,00</i>
Loss	<i>fr. 11 996,00</i>	Faculty of Law	<i>fr. 956,00</i>
		Faculty of SES	<i>fr. 1 913,00</i>
		Faculty of Philosophy	<i>fr. 3 081,00</i>
		Faculty of Science	<i>fr. 1 912,00</i>
		Social Activites & Apéro	<i>fr. 4 000,00</i>
		Action Uni	<i>fr. 600,00</i>
		Various (incl. provision complaint)	<i>fr. 1 000,00</i>
		Action Fund	<i>fr. 5 000,00</i>
		Transfert	<i>fr. -</i>
Total	<i>fr. 32 744,00</i>	Total	<i>fr. 44 740,00</i>

Annexe 2 : Bilan 2021

Assets				Liabilities					
	2020		2021			2020		2021	
Post current account	CHF		CHF	47 604,57	Liabilities	CHF	21 734,65	CHF	18 616,12
	6 760,56								
Post savings account	CHF	40 824,45	CHF		Provision	CHF		CHF	
CE-1040	CHF		CHF						
	-		-						
TE-252	CHF	30 467,15	CHF	26 991,80					
Receivables	CHF		CHF						
	-		-						
Total	CHF	78 052,16	CHF	74 596,37	Total	CHF	21 734,65	CHF	18 616,12

Net Assets 2021	CHF	55 980,25
Net Assets 2020	CHF	56 317,51
Result 2021	337,26	-

=> BS matching P&L

Revenues 2021	CHF	26 132,00
Expenses 2021	CHF	26 469,26
Result 2021	337,26	-

=> P&L

Annexe 3 : Budget 2022

Income			Expenses		
	2021	2022		2021	2022
	Budget	Budget		Budget	Budget
Rectorat (Betriebskredit)	fr. 11 860,00	fr. 11 860,00	Secretary	fr. 11 500,00	fr. 10 000,00
Membership fees via AGEF (40 Fr.)	fr. 13 440,00	fr. 14 000,00	Fund of Continuing Education	fr. 1 500,00	fr. 1 500,00
Membership fees direct (40 Fr.)	fr. 7 410,00	fr. 5 000,00	CSWM Committee	fr. 11 920,00	fr. 12 000,00
Interest	fr. 34,00	fr. 50,00	Commissions (Diner)	fr. 720,00	fr. 720,00
Extraordinary Income	fr. -	fr. -	Faculty of Theology	fr. 638,00	fr. 638,00
Loss	fr. 11 996,00	fr. 10 410,00	Faculty of Law	fr. 956,00	fr. 956,00
			Faculty of SES	fr. 1 913,00	fr. 1 913,00
			Faculty of Philosophy	fr. 3 081,00	fr. 3 081,00
			Faculty of Science	fr. 1 912,00	fr. 1 912,00
			Social Activites & Apéro	fr. 4 000,00	fr. 4 000,00
			Action Uni	fr. 600,00	fr. 600,00
			Various (incl. provision complaint)	fr. 1 000,00	fr. 1 000,00
			Action Fund	fr. 5 000,00	fr. 3 000,00
			Transfert	fr. -	fr. -
Total	fr. 32 744,00	fr. 30 910,00	Total	fr. 44 740,00	fr. 41 320,00